



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-005-2023-04

PUBLIÉ LE 3 AVRIL 2023

Sommaire

Préfecture de la Région d'Ile de France, Préfecture de Paris -Secrétariat général aux moyens mutualisés / Service des ressources humaines

IDF-2023-04-03-00002 - Arrêté fixant la composition de la section régionale d Ile-de-France du comité interministériel consultatif d action sociale des administrations de l Etat (4 pages)

Page 3

Préfecture de la Région d'Ile de France,
Préfecture de Paris -Secrétariat général aux
moyens mutualisés

IDF-2023-04-03-00002

Arrêté fixant la composition de la section
régionale d Ile-de-France du comité
interministériel consultatif d action sociale des
administrations de l Etat

Arrêté

fixant la composition de la section régionale d'Ile-de-France du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat

**Le préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris
Commandeur de la légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du mérite**

Vu les articles L731-1 à L731-5 du Code général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2006-21 du 6 janvier 2006 relatif à l'action sociale au bénéfice des personnels de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat ;

Vu le décret NOR INTA2002735D du 22 juillet 2020 nommant M. Marc GUILLAUME, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2010 modifiant l'arrêté du 29 juin 2006 fixant la composition et le fonctionnement des sections régionales du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat ;

Vu l'arrêté préfectoral IDF-2019-04-11-032 du 11 avril 2019 modifié fixant la composition de la section régionale d'Ile-de-France du comité interministériel consultatif d'action sociale des administrations de l'Etat ;

Sur proposition des chefs des services déconcentrés des administrations de l'Etat en Ile-de-France ;

Sur proposition des organisations syndicales ;

Sur proposition de la préfète, secrétaire générale aux moyens mutualisés,

ARRETE

Article 1^{er} : La Section régionale interministérielle d'action sociale (SRIAS) de la région d'Ile-de-France est composée pour une durée de quatre ans de 25 membres comme suit :

- 12 représentants de l'administration dont :

Titulaires	Administration	Suppléants	Administration
Mme Honorine PEREZ	Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères	Mme Florise CAO	Préfecture de la région d'Ile-de-France
Mme Sandrine VANDERHOVEN	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique	Mme Corine AGOU	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
M. Yves RUELLE	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique	M. Christian BOSC	Ministère de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
Mme Béatrice MUHEL	Rectorat de l'académie de Versailles	Mme Laurène RICHARD	Rectorat de l'académie de Versailles
Mme Stéphanie MECHINE	Rectorat de l'académie de Paris	M. Felix SALMON	Rectorat de l'académie de Paris
M. Maxime BESSELIEVRE	DRIHL/UD75	M. Cédric LARVET	DRIHL/UD75
Mme Isabelle DALU	DRIETS	Stéphane FAURE	Préfecture de la région d'Ile-de-France
M. Benoit GUERARD	Ministère de la justice	Mme Anne FICHOU-GENTE	Ministère de la justice
M. Bernard PHILIPPE	Ministère des Armées	Mme Karine DUCREUX	Préfecture de la région d'Ile-de-France
Mme Nadège GUYONVARCH	DRAC Ile-de-France	Mme Virginie CHAPUS	DRAC Ile-de-France
Mme Coralie BOUET-LAHOULETTE	Rectorat de l'académie de Créteil	Mme Alexandra BEAUPEL	Rectorat de l'académie de Créteil
M. Charles LE MORE	Services du Premier ministre	Mme Claire WILLIG	Préfecture de la région d'Ile-de-France

- 13 représentants des organisations syndicales, à savoir :

Titulaires	Organisation syndicale	Suppléants	Organisation syndicale
Mme Véronique BONACCHI-CALAVETTA	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière	Mme Arya BOCQUET	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière
Mme Anne FLORENTIN	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière	M. David BEN ASSAYA	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière
M. Erwann SAOUDI	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière	Mme Dalila BOUDADA	Union interfédérale des agents de la fonction publique Force Ouvrière
Mme Rachida BOUGHAZI	Fédération Syndicale Unitaire	Mme Monique COQ	Fédération Syndicale Unitaire
M. Patrice LEGUERINAIS	Fédération Syndicale Unitaire	M. Youssef CHOUKRI	Fédération Syndicale Unitaire
M. Pascal CALLAC	Fédération Syndicale Unitaire	Mme Clarisse LAPRUGNE	Fédération Syndicale Unitaire
M. Frédéric DEBRIEU	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT	Mme Anne IRIUS-LESTIN	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT
Mme Nadia ITCHIR	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT	M. Laurent LEFEBVRE	Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés CFDT
Mme Laurence PASCAL	Union Nationale des Syndicats Autonomes	M. Frédéric TISLER	Union Nationale des Syndicats Autonomes
M. Bernard LAYES	Union Nationale des Syndicats Autonomes	Mme Céline FOUET	Union Nationale des Syndicats Autonomes
Mme Eliane BOCQUET	Union régionale CGT Ile-de-France	Mme Raphaële GRAFF-LUCIANI	Union régionale CGT Ile-de-France
M. Henri LOPEZ	Union Syndicale Solidaires Ile-de-France	M. Baptiste ALAGUILLAUME	Union Syndicale Solidaires Ile-de-France
Mme Valérie RAQUEL	Fédération des Services Publics de la CFE-CGC	M. Majid BENYOUCEF	Fédération des Services Publics de la CFE-CGC

Article 2 : La SRIAS de la région d'Île-de-France prendra ses fonctions à la date d'installation du Comité interministériel consultatif d'action sociale (CIAS) des administrations de l'Etat.

Article 3 : La préfète, secrétaire générale aux moyens mutualisés, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Île-de-France, préfecture de Paris.

Fait à Paris, le 3 avril 2023

Le préfet de la région d'Île-de-France,
Préfet de Paris

Signé

Marc GUILLAUME